



Saint-Marcel-Bel-Accueil

BULLETIN DE LIAISON

Novembre 2025 - n° 145

Dans ce numéro :

Informations municipales

Révision simplifiée du règlement du PLU : étude environnementale

Manifestations des associations

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 novembre 2025

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Jean-Pierre HENICKE, Emilie JACQUIER, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Chantal LOMETTI

ABSENT EXCUSE : Christian SOUILLET DESERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Marie OGER

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2025 n'amène aucune observation de la part du conseil municipal.

DELIBERATION RELATIVE A L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLU DE LA COMMUNE.

Le ministère en charge de l'environnement et de la transition écologique est responsable du suivi de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'évaluation environnementale.

Les projets, plans, programmes et documents d'urbanisme susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement doivent désormais faire l'objet d'une **évaluation environnementale, soit de façon systématique, soit après un examen au cas par cas** par l'Autorité environnementale désignée à cet effet.

Conformément à l'article R.104-12 du code de l'urbanisme, le projet de modification simplifiée n°1 du PLU a été présenté le 26 juin 2025 pour avis à l'autorité environnementale au titre d'un examen au cas.

L'autorité environnementale, qui a examiné le dossier, a pris en compte les points suivants :

La commune de Saint-Marcel-Bel-Accueil compte 1507 habitants (INSEE 2022) sur une surface de 18,2 km², que le taux d'évolution annuel moyen de sa population entre 2016 et 2022 est de + 1,6 %, qu'elle fait partie de la communauté de communes Les Balcons du Dauphiné et qu'elle est comprise dans le périmètre du schéma de cohérence territoriale (Scot) de la Boucle du Rhône en Dauphiné, dont l'armature urbaine l'identifie comme village.

L'autorité environnementale, dans son avis n° 2025-ARA-AC-3927 rendu le 31 juillet 2025, conclut que « La modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Marcel-Bel-Accueil (38) n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine au sens de l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ; elle ne requiert pas la réalisation d'une évaluation environnementale. »

Au vu de cet avis, conformément aux articles R.104-33, R.104-36 et R.104-37 du code de l'urbanisme, le conseil municipal, après en avoir débattu, a pris la décision, à l'unanimité des membres présents, de ne pas produire d'évaluation environnementale de la modification du PLU, compte tenu de l'absence d'incidences notables sur l'environnement et la santé humaine.

QUESTIONS DIVERSES

Local services techniques :

Le bâtiment de l'ancienne serrurerie Munoz est proposé à la vente.

La mairie envisage l'achat de ce bâtiment pour abriter les services techniques de la commune, les locaux utilisés actuellement étant peu adaptés à cet usage.

Une visite a été faite par les élus qui conviennent que ces locaux seraient tout à fait adaptés : ils sont constitués d'un grand hangar, d'un espace sanitaire, de vestiaires et d'un espace parking.

La question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal afin d'entériner la décision et planifier des modalités de financement.

Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV)

Concernant le projet d'une Aire de Grand Passage (AGP), l'État avait identifié un site potentiel dans les marais de Bourgoin-Jallieu, en limite des communes de Saint-Marcel Bel Accueil et Saint-Savin.

La commune et la Communauté de communes ont immédiatement signifié leur opposition eu égard aux fortes contraintes environnementales, d'accessibilité et de coût d'aménagement (courrier du 22 octobre 2024).

De nombreux échanges entre les communes concernées, la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné (CCBD), la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) avec les services de l'État ont permis de faire évoluer le lieu d'implantation. Ce travail concerté a finalement abouti, à la proposition d'une nouvelle localisation : L'extension de l'AGP actuelle sur la commune de Villefontaine, en l'agrandissant de 70 à 200 places.

CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)

Le CEREMA a publié un rapport : aménagement et biodiversité (zones humides) sur le territoire du Nord Isère, disponible en mairie ou sur le site : <https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/597124/identification-des-enjeux-de-compensation-du-nord-isere-focus-zones-humides?lg=fr-FR>

Echangeur / arrêt de bus Les Brâmes

Lors de sa création par le Conseil Général, cet espace sur l'emprise de la Route Départementale RD 18, avait été doté de trois lampadaires solaires.

A compter du 1er septembre 2017, en vertu de la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), la compétence transport scolaire a été transférée aux Régions.

La région est donc responsable de l'organisation et du fonctionnement des transports scolaires, mais pas des infrastructures, lesquelles ne sont plus sous la responsabilité du Département puisqu'il n'a plus de compétence en la matière.

Compte tenu du flou juridique concernant la réparation de ces lampadaires, il a été décidé que la commune la prendrait à sa charge

Des devis vont être demandés à la société SPIE.

Ecole

La baisse du nombre d'élèves a été confirmé par madame BOIS, directrice d'académie : 120 cette année, 110 prévus pour la rentrée. Cependant cette baisse des effectifs est conforme à la courbe nationale. Aucune nouvelle suppression de classe n'est prévue.

Lors du dernier conseil d'école, la directrice de l'école a remercié la mairie pour les travaux effectués et à venir : La rénovation complète de la salle de motricité, la commande du toboggan pour la cour de la maternelle, le garde-corps de la cour de primaire, le renouvellement de trois des vidéoprojecteurs interactifs.

A la demande des enseignantes, le gravier situé sous le préau de la cour de primaire a été remplacé par un revêtement en bitume. Ce changement vise à améliorer le confort de chacun en réduisant la poussière soulevée par le gravier et en facilitant l'entretien de la cour.

Frelons asiatiques

En raison des conditions météorologiques exceptionnelles des derniers hivers (gelées hivernales peu conséquentes), il y a une augmentation du nombre de nids.

En cas de notification d'un nid de frelons asiatiques, le signaler sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr

Et faire intervenir un exterminateur de nuisibles.

Pour information, une fois le nid vide de ses occupants, il ne sera plus utilisé les années suivantes par d'autres frelons et peut servir de source de nourriture aux oiseaux notamment.

SYCLUM (Syndicat de gestion des déchets).

Monsieur Jean-Marie OGER, délégué au SYCLUM, a assisté à la dernière réunion du syndicat et a fait un retour très positif sur le résultat du tri depuis la mise en place des bacs jaune, sur le territoire de compétence du SYCLUM (150000 habitants répartis sur 95 communes) par rapport aux autres territoires de la Région Rhône-Alpes.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

LE BIAVANT Franck – 47 rue de la Chapelle – C 469 et C 1229 pour 433 m²
LEQUEPEYS Gérard – 759 chemin du Loup – A 1302 – 6531 m²

Déclarations de travaux

TCHALEKIAN Guillaume – chemin du Robert – Réfection des façades du garage et du muret et peinture des volets

CF CONCEPT– Chemin de Moréan - Messenas - Isolation des murs extérieurs

BOSSY Dominique – Chevalière – Pose d'une PAC en façade

GOUDET Christian – Le Girerd – Construction d'un abri ouvert

COCHET Fabian – Le Pardier – Remplacement et agrandissement du portail

BERNIER Philippe – Montée des Perrières – Construction d'une pergola bioclimatique

GARREAU René – Chemin de Pernet – Construction d'un auvent en façade

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 12 DECEMBRE A 20H00

INFORMATIONS COMMUNALES

RECENSEMENT CITOYEN



Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire!

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie

Toutes les informations ici

Comment se faire connaître ?

INSTAGRAM @armeesjeunesse
LINKEDIN Direction du service national de la jeunesse
X @DSNjeunesse
YOUTUBE @SGAarmees

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Grâce au site « service-public.fr » vous pouvez vous **inscrire** sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- Un justificatif de **votre identité** (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- Un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone...).

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir les mêmes documents et remplir le formulaire cerfa 12669 de demande d'inscription disponible en mairie, ou sur le site <https://www.service-public.gouv.fr/>

ASSOCIATIONS

ACAP

L'ACAP propose un spectacle

CONTES DES LAVANDIERES

D'amours en grivoiseries !

Vendredi 5 décembre à 20h30

Maison Du Patrimoine

Spectacle de contes coquins et chansons.

Quand les lavandières se retrouvent au lavoir, elles parlent de tout et de rien.

Les hommes, les maris, les amants, ... mais aussi les ragots, potins et confidences fusent à chaque coup de battoir.

Un spectacle de contes délicieux, pour passer un moment agréable et savoureux, à déguster avec beaucoup de plaisir !

Entrée 10 €

FÊTE DE LA MUSIQUE JUIN 2026

Si vous êtes musicienne, musicien, chanteuse, chanteur..., si vous habitez à Saint-Marcel-Bel-Accueil, si vous avez envie de vous produire pour la fête de la musique, contactez-nous !

Par mail : acap.smba@live.fr

SOU DES ECOLES

Dernière ligne droite pour cette année 2025 avec un beau programme :

Le 28 novembre aura lieu la boom des Marcios avec buvette et petite alimentation et surtout DJ Ludo qui fera danser enfants et parents !

Cette année encore, le sou des Écoles vous propose

- Une vente de sapins (retour des commandes le 21 novembre pour un retrait le 13 décembre)
- Une vente d'huîtres de Bouzigues (retour des commandes le 19 décembre pour un retrait le 23 décembre)

Et enfin une vente de tartiflette maison à retirer le jour du marché de noël, le 13 décembre !

Toutes ces commandes peuvent se faire via le QR code figurant sur le flyer joint ou grâce aux coupons réponse.

Nous vous attendons nombreux pour le marché de noël du 13 décembre à partir de 11h ! Lisez bien le programme, Il y en aura pour tous les goûts ! Et tous les âges !

Le Sou des Écoles vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

LE THEATRE D'ANOUKIS

Après la 6ème édition du festival les Accueillantes, qui a animé le village le WE du 12 et 13 septembre, le théâtre d'Anoukis a lancé sa saison 2025/2026. Pour la 2ème année consécutive, l'association propose des cours de théâtre hebdomadaires le mercredi sur l'Isle d'Abeau avec 3 groupes : écoliers, collégiens, lycéen-adultes.

En parallèle, la compagnie peaufine également son dernier projet tiré de la bande dessinée "Silence" de Comès. "Silence" est un projet qui se décline en 2 spectacles :

- "Sara, ou Comment naissent les secrets", qui aborde les origines de l'œuvre de Comès, ses parents et la vie des gitans pendant la seconde guerre mondiale. La pièce est programmée le jeudi 04 décembre au Totem à Chambéry.
- "Silence", qui se centre sur la vie du héros éponyme et sa découverte du monde, de l'amour, des exclus et de ses rêves. Ce second spectacle est toujours en cours de création.

Vous pouvez retrouver toutes les actualités sur le site internet du Théâtre d'Anoukis.

TERRE D'OMBRE

Comme chaque année l'atelier de peinture « TERRES D'OMBRE » vous propose son exposition de peintures et de dessins les 29 et 30 novembre 2025 à la Maison du Patrimoine.

Les horaires d'ouverture pour les deux jours seront :

de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Le vernissage aura lieu le samedi 29 novembre à partir de 11h.

Venez nombreux.

TOUS EN FORME

Le forum des associations organisé par la commune a permis de mieux faire connaitre nos différentes activités.

Gymnastique douce : Tous les mercredis matin en période scolaire deux séances sont ouvertes à la salle des fêtes pour nos 60 adhérents. De 09h-10h15 nous avons une fréquentation moyenne de 30 participants qui approche notre jauge maximale d'accueil à la SdF estimée à 36 personnes.

De 10h30 à 11h30 (séance plus douce) en revanche nous avons un pic de 17 participants ce qui offre des possibilités importantes pour de nouveaux entrants.

Do-In : Chaque 1^{er} mercredi du mois à l'annexe de la SdF de 18h30 à 20h. Les prochaines séances de 2025 auront lieu les 12 novembre (exceptionnellement le 2^{ème} mercredi) et 3 décembre. Les participants occasionnels peuvent payer à la séance (10€).

Self-Défense : Chaque 3^{ème} mercredi du mois à l'annexe de la SdF de 18h30 à 20h. Les prochaines séances de 2025 auront lieu les 5 novembre (report de la séance du 15/10), 19 novembre et 17 décembre. Les participants occasionnels peuvent payer à la séance (10€).

Munz Floor : Activité nouvelle pour la saison 2025-2026 qui semble répondre à une attente, le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 18h00 à 19h30 à la SdF. Les prochaines séances de 2025 auront lieu les 13 novembre et 11 décembre. Les participants occasionnels peuvent payer à la séance (15€).

Si une inscription définitive fait suite à des participations occasionnelles ; celles-ci sont remboursables lors de l'inscription définitive.

Pour obtenir plus d'information sur la nature de nos activités vous pouvez nous contacter sur tousenformesmba@gmail.com, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos attentes.

ASSMIDA

La saison 25/26 a bien démarré avec déjà plusieurs tournois réalisés par notre Ecole de Rugby.
Pour les équipes en compétition, les débuts semblent prometteurs avec de belles victoires déjà aux compteurs.

Voici nos prochaines dates à retenir :

- Les 15 et 16 novembre : 14^{ème} édition de notre Salon des Vins et produits régionaux à la salle des fêtes
- Dimanche 30 novembre : repas d'avant-match à 12h au stade du Girerd pour la réception d'Ampuis. Pour plus de renseignements : assmida@orange.fr
- Samedi 6 décembre : Matchs U16 (à 14h) et U19 (à 15h30) contre Ovaldrome au stade de l'Isle d'Abeau
- Dimanche 7 décembre : Match Féminine contre Faucigny à 12h30 au stade de l'Isle d'Abeau et Matchs Séniors contre Beaurepaire au stade du Girerd dès 13h30

Un calendrier bien rempli pour lequel nous vous attendons nombreux.

A VOS CALENDRIERS

NOVEMBRE

| | | | |
|-------------------------|-----------------------|----------------------------------|------------|
| Samedi 15 | Repair Café | Atelier bricolage et réparations | MDP |
| Vendredi 28 | Sou des Ecoles | Boum des enfants | SDF |
| Sam 29 et dim 30 | Terre d'Ombre | Exposition | MDP |
| Samedi 29 | Terre d'Ombre | Vernissage | MDP |

DECEMBRE

| | | | |
|-------------------|-----------------------|-----------------------------------|------------|
| Vendredi 5 | ACAP | Contes de Lavandières | MDP |
| Dimanche 7 | CCAS | Repas des Ainés | SDF |
| Samedi 13 | Sou des écoles | Marché de Noël et vente de sapins | SDF |
| Samedi 20 | Repair Café | Atelier bricolage et réparations | MDP |

JANVIER 2026

| | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|---|------------|
| Dimanche 04 | Municipalité | Vœux du maire et du conseil municipal à 11h | SDF |
| Samedi 20 | Repair Café | Atelier bricolage et réparations | MDP |
| Week-end 31 et 1^{er} | Les Belles Images | Exposition photographies | SDF |

SDF = salle des fêtes MDP = maison du patrimoine